

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Quimper, Finistère

237 route de Bénodet

sous la direction de
Eric Nicolas

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Code INSEE
29 232

Arrêté de prescription
SRA 2014-168

Code Inrap
D107883

Quimper, Finistère

237 route de Bénodet

sous la direction de

Eric Nicolas

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon CS 67737 35577 Cesson Sévigné cedex

Tél. 02 23 36 00 40, www.inrap.fr

Septembre 2014

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

| | |
|----|--|
| 5 | Fiche signalétique |
| 6 | Mots-clefs des thésaurus |
| 7 | Générique de l'opération |
| 8 | Notice scientifique |
| 8 | Etat du site |
| 9 | Localisation de l'opération |
| 10 | Cadastre |
| 11 | Arrêté de prescription contenant le cahier des charges |

Les résultats

| | |
|----|--|
| 19 | 1. Présentation des données |
| 19 | 1.1 Les motifs de l'intervention archéologique |
| 19 | 1.2 Le contexte général |
| 21 | 1.3 Méthodologie de fouille mise en œuvre |
| 22 | 1.4 Les résultats |
| 23 | 1.5 Conclusion |
| 23 | 1.6 Bibliographie |



I. Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Finistère

Commune
Quimper

Adresse ou lieu-dit
237 route de Bénodet

Codes

Code INSEE
29 232

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système Lambert II étendu

X : 120795
Y : 2349803
Z : 45m NGF

Références cadastrales

Commune
Quimper

Année
2014

Section(s)
HP

Parcelle(s)
296

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Propriétaire du terrain

M. Georges BENEAT

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2014-168

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
nc

Référence du projet INRAP
D107883

Maitre d'ouvrage des travaux d'aménagement

M. Georges BENEAT

Nature de l'aménagement

Habitation individuelle

Opérateur d'archéologie

INRAP Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Eric Nicolas, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50

Dates d'intervention sur le terrain

Du 18/08/2014 au 25/08/2014

Surfaces

Emprise prescrite
1985 m²

Emprise du décapage
279 m²

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

Epoque moderne et contemporaine

Sujets et thèmes

Traces d'activité agricole

Mobilier

Générique de l'opération

Intervenants

Équipe de fouille

| Prénom Nom, organisme d'appartenance | Tâches génériques | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|--------------------------------------|-------------------|---|
| Eric Nicolas, Inrap | | Responsable d'opération |
| Olivier Ezanno, Inrap | | |
| Philippe Boulingiez, Inrap | Topographe | Relevé du plan général |

Équipe de post-fouille

| Prénom Nom, organisme d'appartenance | Tâches génériques | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|--------------------------------------|-------------------|---|
| Eric Nicolas, Inrap | | Rédaction, DAO, mise en forme du RFO |
| Philippe Boulingiez, Inrap | Topographe | Relevé du plan général |

Intervenants administratifs

| Prénom Nom, organisme d'appartenance | Tâches génériques | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|--------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Stéphane Deschamps, SRA | Conservateur régional | Prescription et contrôle scientifique |
| Jean-charles Arramond, SRA | Conservateur du patrimoine | Prescription et contrôle scientifique |
| Claude Le Potier, Inrap | Directeur Interrégional Grand-Ouest | Mise en place et suivi de l'opération |
| Michel Baillieu, Inrap | Assistant scientifique et technique | Mise en place et suivi de l'opération |
| Thomas Arnoux, Inrap | Assistant technique | Mise en place et suivi de l'opération |
| Marie Nolier, Inrap | Logisticienne | |

Notice scientifique

Menée sur une superficie de 1985 m², le diagnostic réalisé au 237 route de Bénodet sur la commune de Quimper n'a révélé que de rares traces associées à des pratiques agricoles de l'époque moderne.

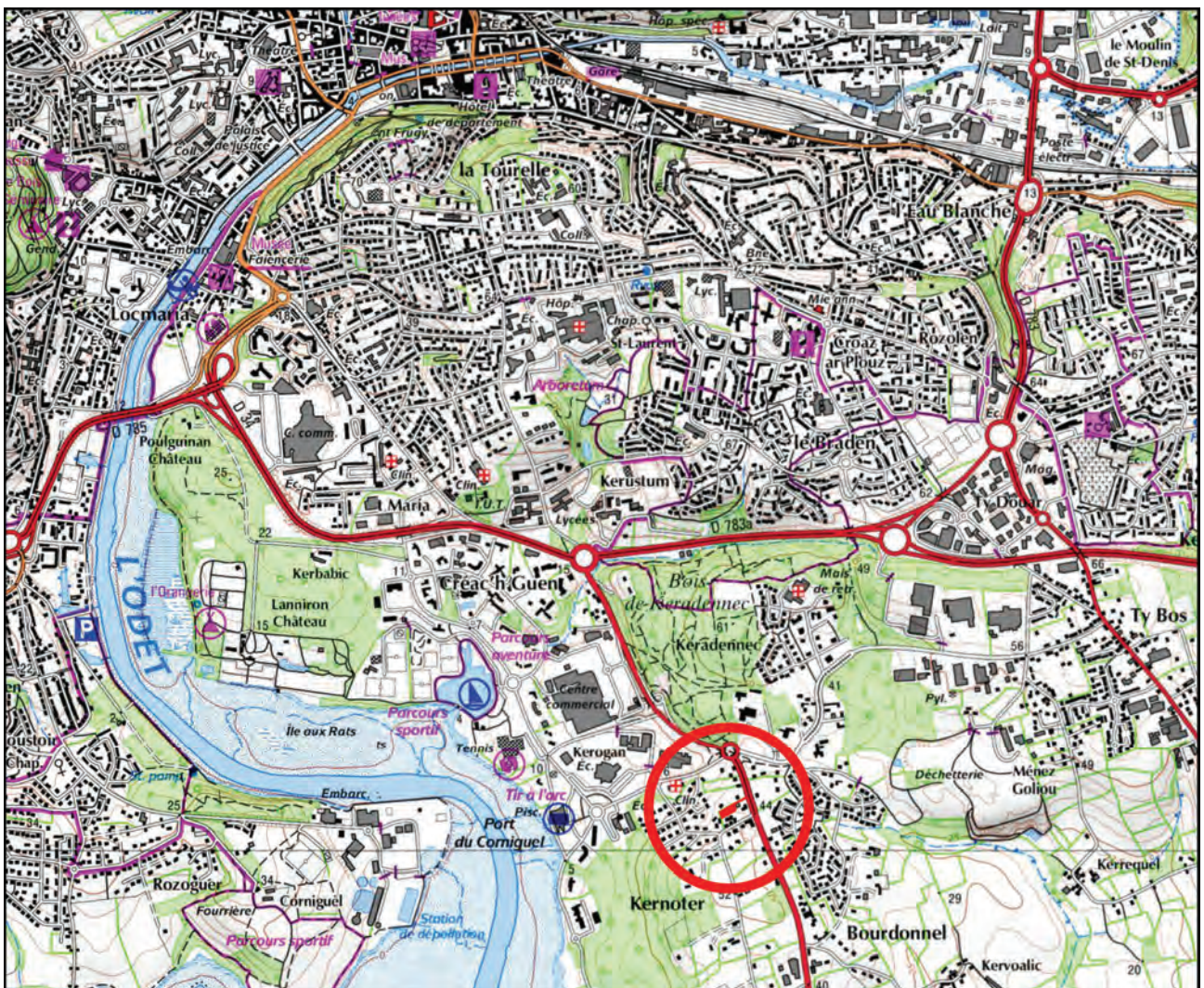
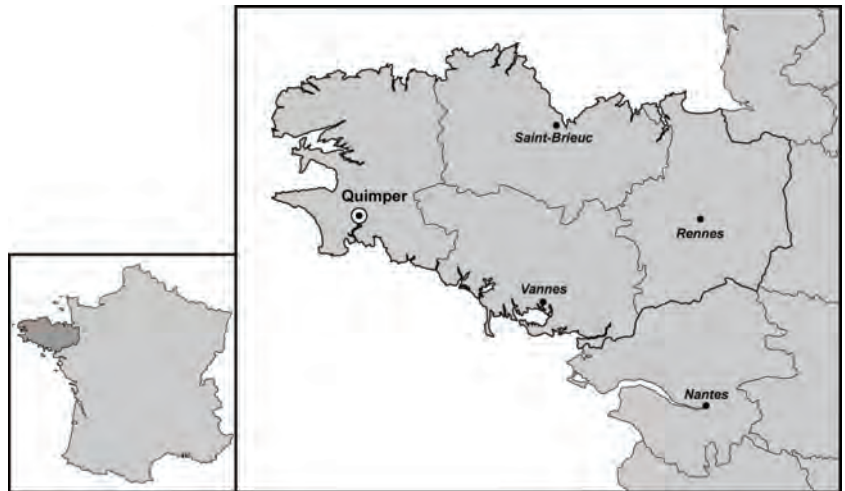
Etat du site

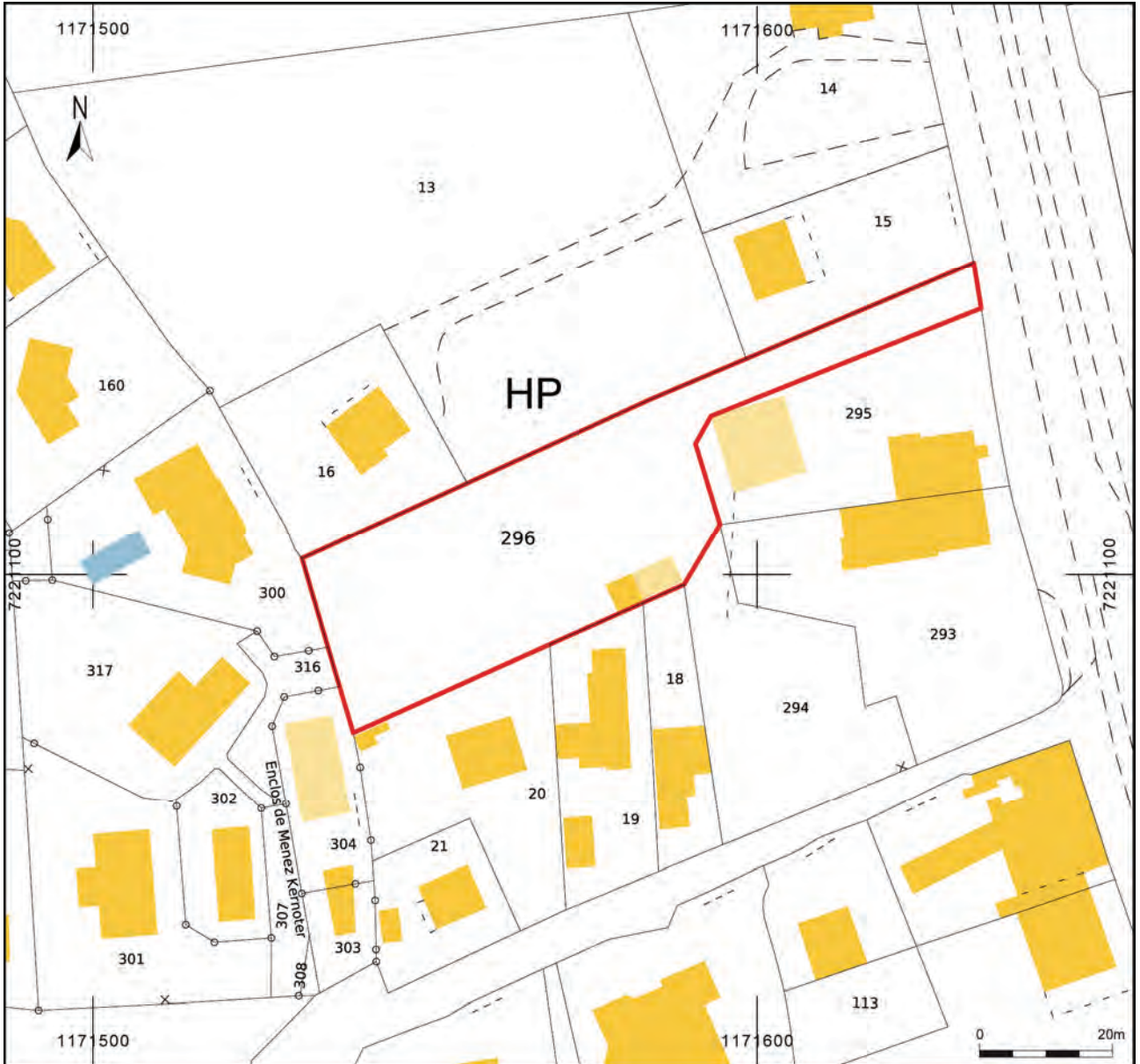
A l'issue de l'opération de diagnostic les quatre tranchées ont été comblées.

Localisation de l'opération

Bretagne
 Finistère
 Quimper
 237 route de Bénodet
 Parcelle HP 296

X : 120795
 Y : 2349803
 Z : 45m NGF





Arrêté de prescription 1

D107883



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

ARRETE n° 2014-168 portant prescription de diagnostic archéologique

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013/SGAR/DRAC/RBOP/SERVICE PRESCRIPTEUR du 8 juillet 2013 portant délégation de signature à M. François ERLÉNBACH, directeur régional des affaires culturelles ;

VU, la demande de permis d'aménager déposée par M. Georges BENEAT pour un terrain situé Quimper, 237 route de Bénodet (29), reçu(e) le 10 avril 2014 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, le projet est inscrit à proximité d'une série de sites du 2nd âge du Fer et de l'Antiquité

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

REÇU LE
12 MAI 2014
2014

CLAR G.O.

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
Département : Finistère
Commune : QUIMPER
Lieu-dit : 237 route de Bénodet
Cadastre : section : HP parcelle : 296

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

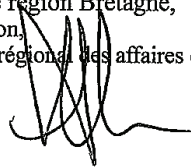
Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Georges Beneat, 239 route de Bénodet, 29000 Quimper, au centre départemental d'archéologie du Finistère et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 29 avril 2014

le Préfet de région Bretagne,
par délégation,
le directeur régional des affaires culturelles,



destinataires : M. Georges Beneat
INRAP
CG29

copie à : Préfecture du Finistère
Mairie de Quimper

Cahier des charges



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION DE BRETAGNE

Prescriptions de diagnostic archéologique annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2014-168

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

région : Bretagne

département : Finistère

commune : QUIMPER

lieu-dit : 237 route de Bénodet

Cadastre : section : HP parcelle : 296

propriétaire : M. Georges Beneat

pétitionnaire : M. Georges Beneat

Emprise du diagnostic archéologique : 1.985 m²

Principes méthodologiques :

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition du substrat). En tant que de besoin, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués pour préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

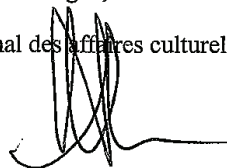
La situation du terrain concerné, est propice à une implantation humaine. En effet, un enclos d'époque actuellement indéterminée est localisé à 210 m au sud du terrain concerné par les futurs travaux (29.049.0039) et l'épicentre d'une occupation du Moyen-âge est situé à 300 m à l'ouest.

Le diagnostic a pour objectif de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc

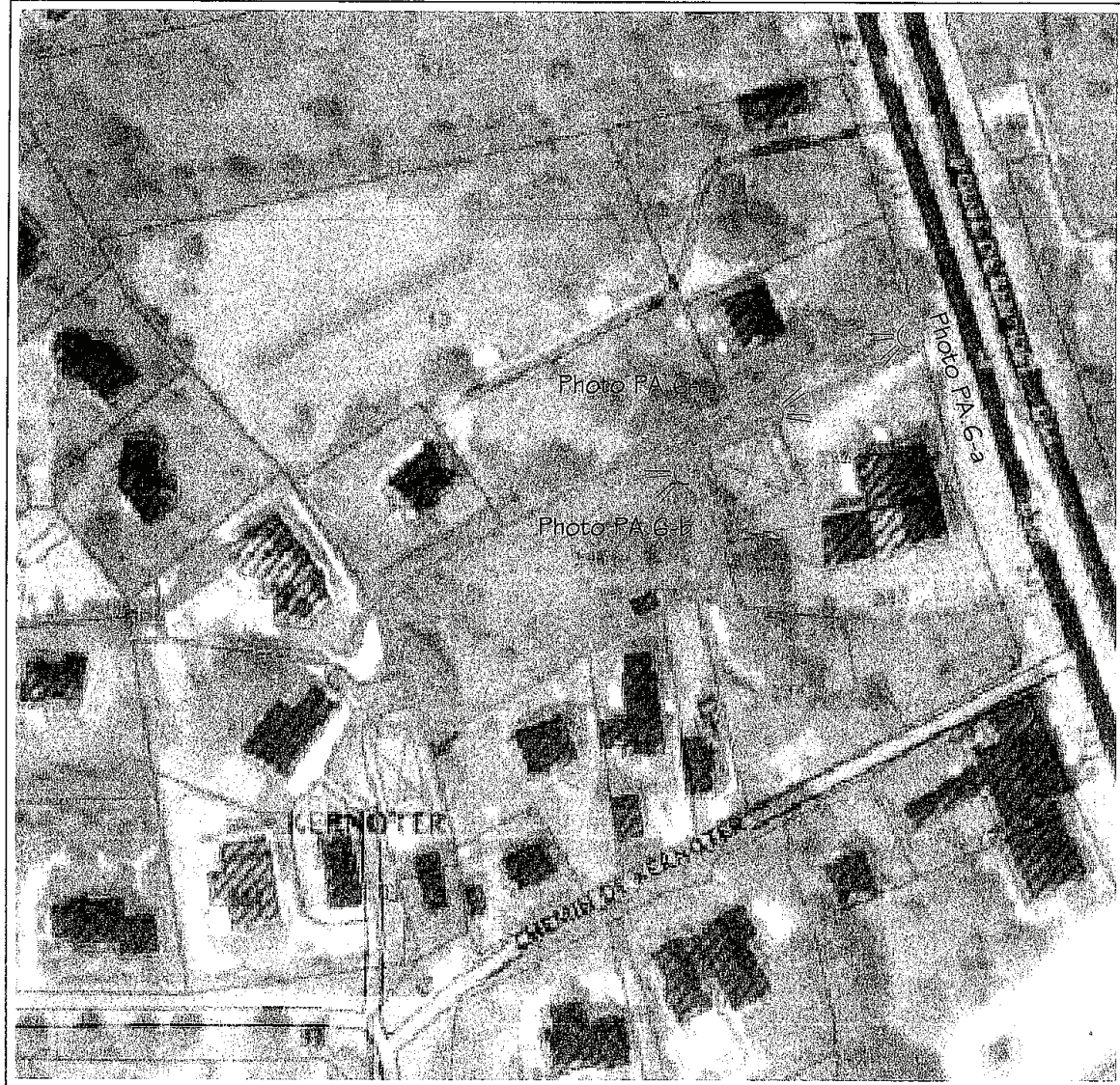
s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies, ...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux. Une attention particulière devra être portée au niveau d'apparition des vestiges, afin d'évaluer précisément l'impact du projet d'aménagement sur le patrimoine archéologique enfouis.

Fait à Rennes, le 29 avril 2014

le Préfet de région Bretagne,
par déléation,
le directeur régional des affaires culturelles,



Vu pour être annexé
à l'arrêté n° 2014-16



Sans échelle



Cornouaille Ingénierie et Topographie
SELARL de Géomètres Experts
AGENCE DE QUIMPER

PA.0292321400003

Commune de QUIMPER
Lieu-dit " Kernoter "
Cadastre : section HP n° 296

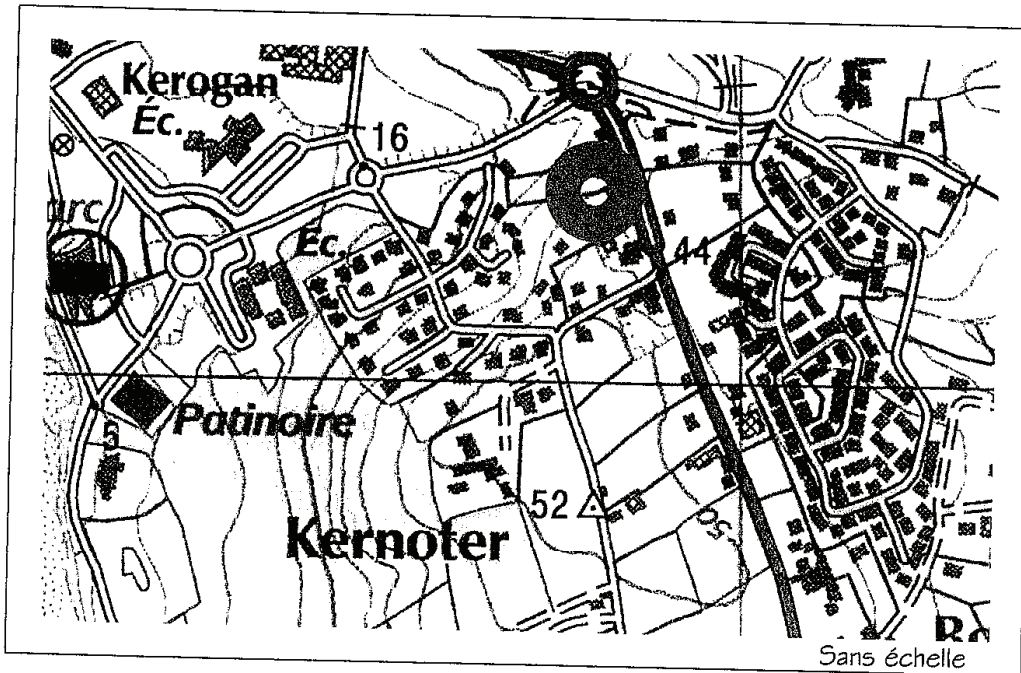
P.A. /

Permis d'aménager " BENEAT "

Mairie de Quimper
D.D.U.
/ 1 AVR. 2014
URBANISME REGLEMENTAIRE
COURRIER - ARRIVÉE

à pour être annexé
à l'arrêté n° 2014-168

PLAN DE SITUATION



Dressé le 18/12/2013 par F.ROCHETTE - O.QUÉRÉ
Réf. n° 22193
Réf. info:22193_CIT.dwg

Modifié le 23/12/2013

AGENCE DE QUIMPER
F. ROCHETTE - O. QUÉRÉ
2 allée Emile Le Page 29103 QUIMPER
Tél. 02 98 10 29 60 - Fax. 02 98 10 29 61
quimper@cit-geo.fr

AGENCE DE PONT L'ABBÉ
M. LE GUELLEC
5b, rue Charles Le Bastard - 29120 PONT L'ABBÉ
Tél. 02 98 87 02 88 - Fax 02 98 66 02 55
m.leuellec@cit-geo.fr

II. Les résultats

1. Présentation des données

1.1 Les motifs de l'intervention archéologique

Suite à une demande de permis d'aménager au 237 route de Bénodet sur la commune de Quimper, un arrêté de prescription de diagnostic archéologique a été notifié au maître d'ouvrage, M. Georges BENEAT. La prescription de diagnostic (arrêté n° 2014-168 du 29 avril 2014) était motivée par sa localisation à proximité d'éléments du patrimoine archéologique.

1.2 Le contexte général

L'emprise concernée par l'arrêté de prescription se situe au sud de la commune de Quimper, au sommet du versant nord du plateau de Kernoter (fig. 1). Ce point de vue offre une belle perspective sur l'Odet et le port du Corniquel à l'ouest. Cependant cette position implique une pente assez marquée du terrain (fig. 2).

fig. 1 L'emprise du diagnostic dans son environnement topographique et archéologique.
© Jean-François Villard d'après les données IGN 1 / 25 000e.

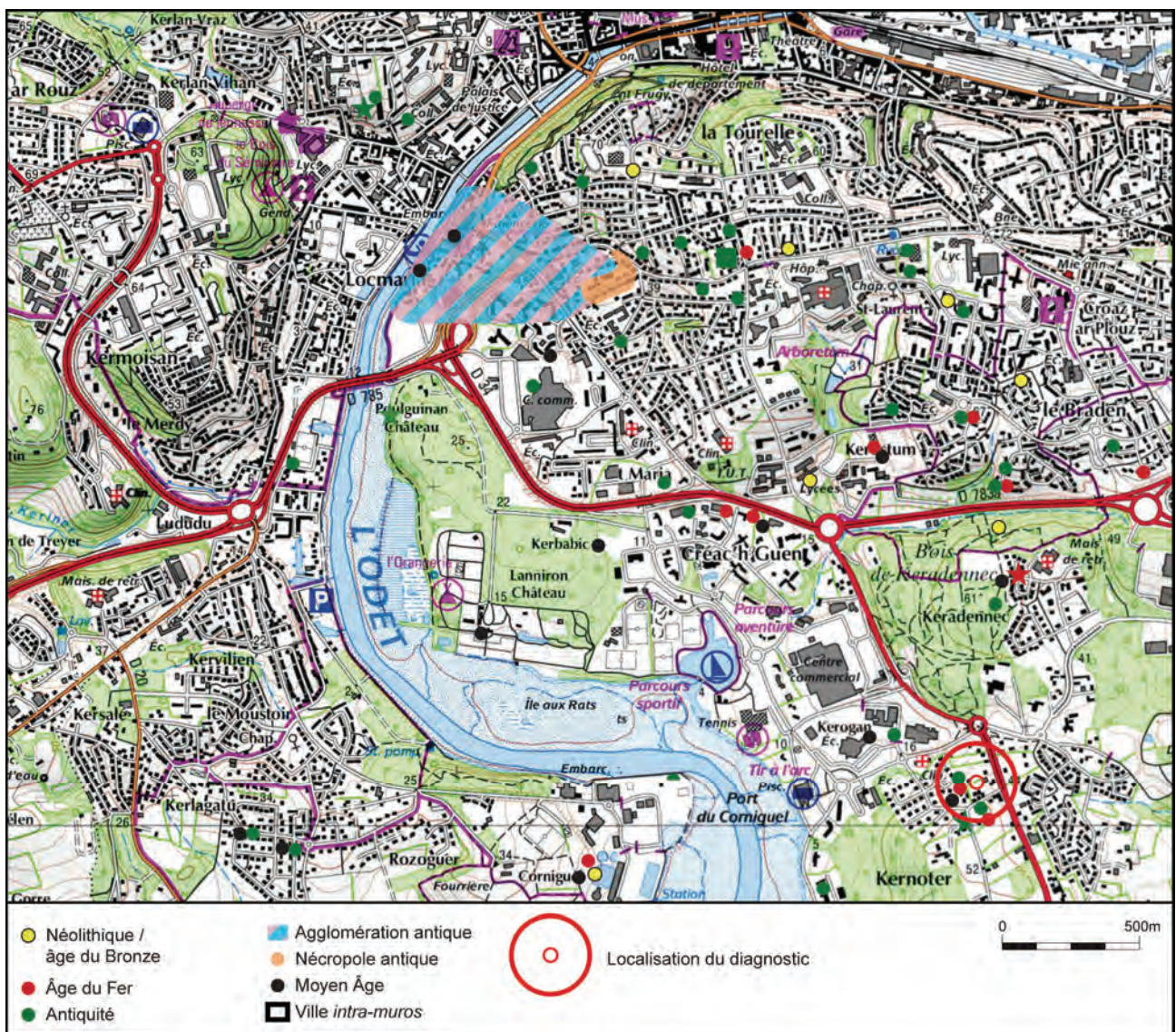
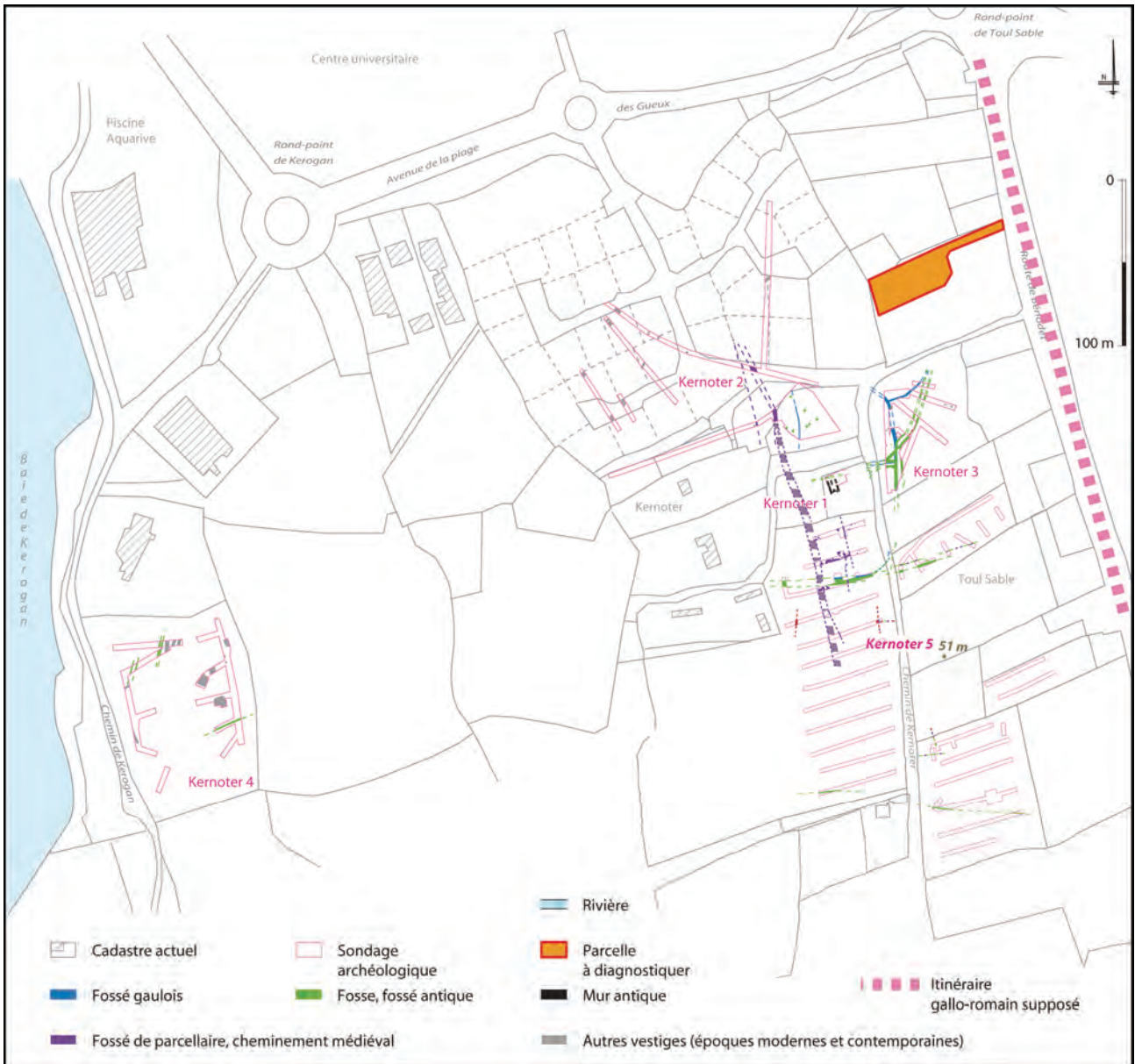


fig. 2 Détail de l'emprise du diagnostic dans son environnement topographique.



La carte archéologique recense par ailleurs plusieurs indices de site de différentes périodes situés au voisinage proche de la zone à diagnostiquer (fig. 1 et 3). Les limites fossoyées abordées sur le chantier de Kernoter 3 étaient susceptibles de trouver leur prolongement sur le terrain du 237 route de Bénodet. Par ailleurs l'itinéraire supposé de la voie antique reliant Quimper à l'embouchure de l'Odet pourrait emprunter le tracé de l'actuelle route de Bénodet située immédiatement à l'est de l'emprise des travaux.

fig. 3 Détail du contexte archéologique.
© Jean-François Villard complété des données de terrain.



Le substrat géologique rencontré s'apparente à celui observé lors des diagnostics précédents sur le secteur de Kernoter. Sur la majeure partie de la surface décapée c'est un sable limoneux brun à jaune mêlé de galets de quartz qui est apparu. Ces galets, de taille centimétrique le plus souvent, atteignent parfois une taille importante. Les exemples les plus remarquables mesuraient entre 0,30 et 0,50m dans leur plus grande dimension. Ces niveaux constituent les dernières traces de plages anciennes. Ils sont peu épais et recouvrent généralement une arène granitique. La présence de cette arène a justifié, sur l'ensemble du secteur, la mise en place de carrières destinées à prélever le sable. Le banc de granite quant à lui a pu être observé dans trois des tranchées.

1.3 Méthodologie de fouille mise en œuvre

L'emprise prescrite pour l'exploration archéologique couvre une superficie de 1985 m². Cependant une zone de 300 m² située à l'est de la parcelle HP 296 a dû être exclue du travail exploratoire (fig. 4). Cette étroite bande de six mètres de large qui forme l'accès à la parcelle depuis la route de Bénodet correspond à la limite nord d'une vaste excavation associée à une carrière de sable selon le témoignage du propriétaire. A cet endroit le substrat géologique a été décaissé sur trois mètres de profondeur (fig. 5).

fig. 4 Localisation des tranchées de diagnostic et des contraintes d'implantation.

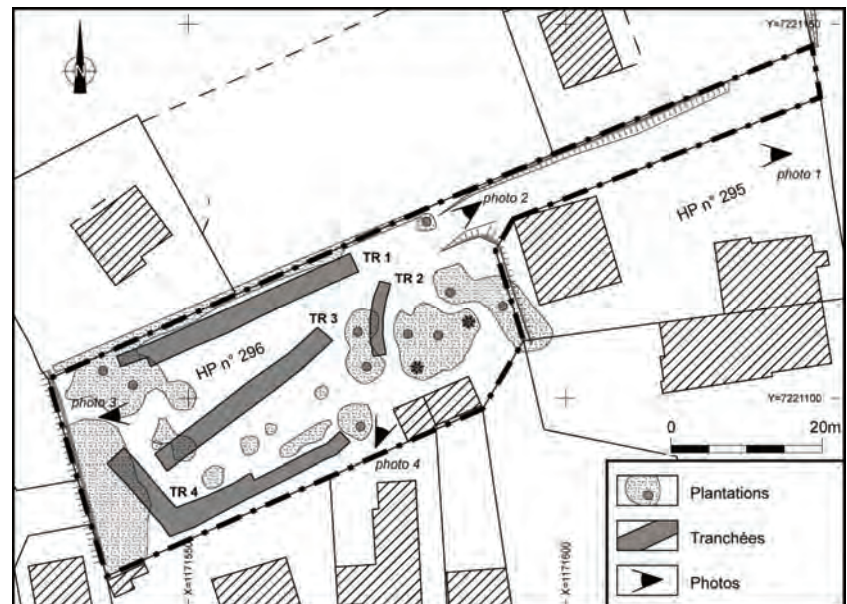


fig. 5 Photo 1.

fig. 6 Photo 2.



Sur le reste du terrain la présence d'arbres et d'arbustes fruitiers et d'ornement a fortement limité les possibilités d'implantation des tranchées (fig. 6 et 7). Un petit bâtiment à usage agricole situé dans la partie sud-est du terrain a également constitué un obstacle à la réalisation de sondages (fig. 8).



fig. 7 Photo 3.



fig. 8 Photo 4.

L'exigüité du lieu a nécessité l'utilisation d'un tractopelle, engin plus maniable que la pelle de 20 tonnes mais dont le godet est de plus petite dimension. Quatre tranchées ont ainsi pu être réalisées, de longueur et de largeur variables en fonction des obstacles rencontrés sur le terrain. Leur superficie cumulée atteint 279 m² soit 14% de l'emprise totale du projet.

L'ouverture des tranchées a révélé de rares structures qui sont apparues par contraste de couleur après le décapage de la terre végétale et de l'interface limono-sableuse (fig. 9).

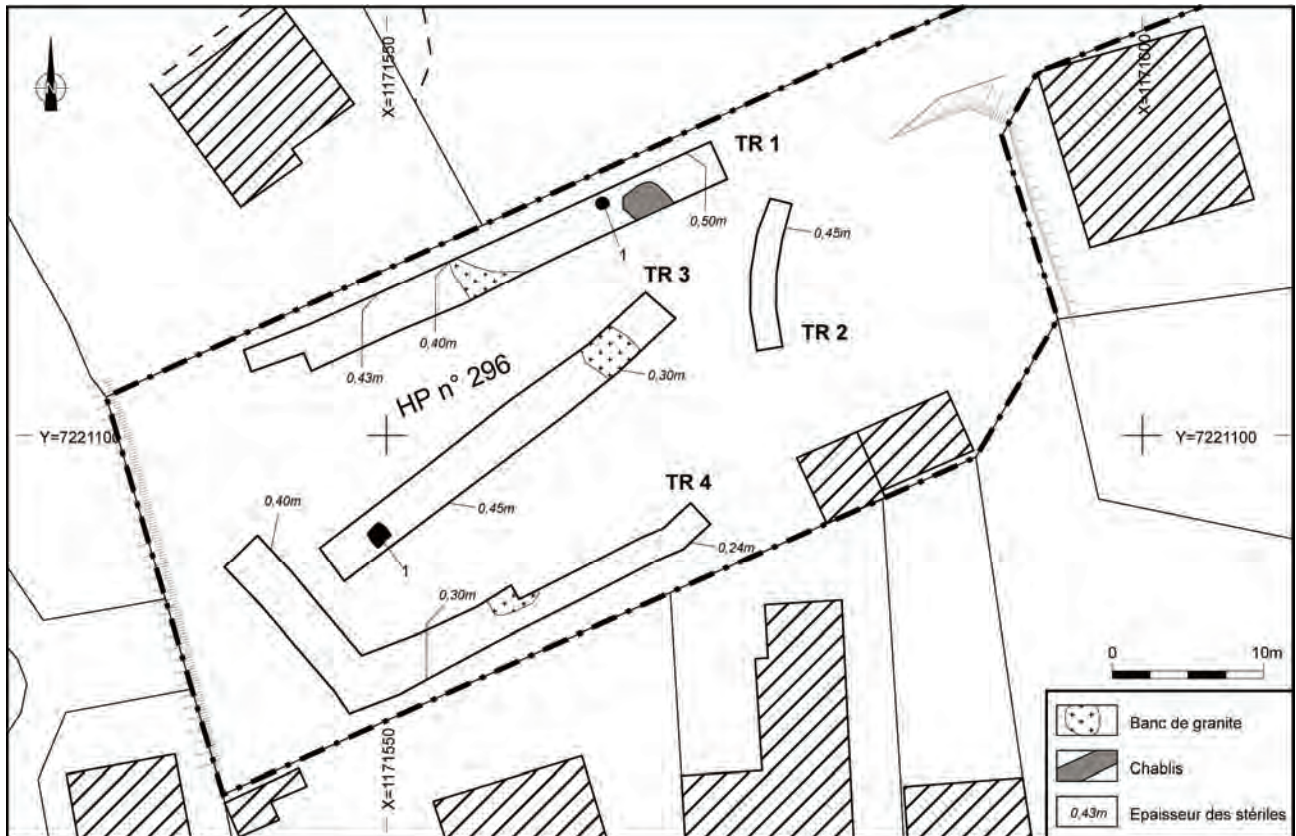


fig. 9 Plan d'ensemble des découvertes.

1.4 Les résultats

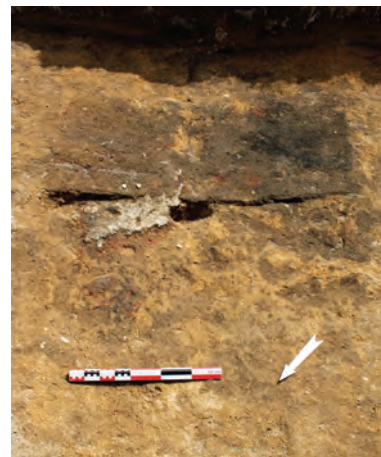
Seules trois anomalies ont pu être mise au jour sur l'emprise décapée. L'une d'elle située à l'extrémité est de la tranchée 1 s'est avérée être un chablis. Il a été sondé pour confirmation et son comblement n'a pas livré de mobilier piégé.

Les deux autres anomalies associent un creusement très peu marqué à des traces de rubéfaction.

Le fait 1 de la tranchée 1 présente un creusement circulaire irrégulier d'un diamètre de 0,85m installé dans l'arène limoneuse. Le fond, très perturbé par les galeries de fousseurs, porte des traces de rubéfaction. Cette structure est conservée sur une profondeur maximale de 0,05m. Son comblement a livré un unique tesson attribuable à l'époque moderne sans plus de précision (fig. 10). Le fait 1 de la tranchée 3 présente quant à lui un creusement de forme quadrangulaire de 1,30m de côtés installé dans l'arène conservé sur une profondeur maximale de 0,04m (fig. 11). Son fond porte des traces de rubéfaction importantes. Son comblement de limon sableux brun à brun foncé a livré des fragments de faïence attribuable à l'époque moderne voire contemporaine. Ces deux structures pourraient évoquer des fosses de plantation notamment le fait 1 de la tranchée 3 dont la forme et la taille seraient à rapprocher d'un fond de cave à pommier.

fig. 10 Fait 1, tranchée 1.

fig. 11 Fait 1, tranchée 3.



1.5 Conclusion

En dépit d'un environnement particulièrement riche le diagnostic réalisé au 237 route de Bénodet s'est avéré négatif en raison sans doute d'une position topographique moins favorable que le plateau de Kernoter. Par ailleurs l'étude de l'éventuel axe antique n'était pas du domaine du possible à cause des excavations associées à l'exploitation du sous-sol local.

1.6 Bibliographie

Villard. 2014

VILLARD (J-F.) – *Quimper Kernoter5 (29) Les vestiges protohistoriques, antiques et médiévaux*. Rapport de diagnostic archéologique, 2014, 84 p.

Chronologie

Epoque moderne
et contemporaine

Sujets et thèmes

Traces d'activité
agricole

237 route de Bénodet

Menée sur une superficie de 1985 m², le diagnostic réalisé au 237 route de Bénodet sur la commune de Quimper n'a révélé que de rares traces associées à des pratiques agricoles de l'époque moderne.

Mobilier

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon CS 67737 35577 Cesson Sévigné cedex
Tél. 02 23 36 00 40, www.inrap.fr

Septembre 2014